



Informations pratiques

Le port du casque aux normes en vigueur et de bottes ou boots et mini-chaps est obligatoire. Nous vous demandons de vous munir de votre propre matériel de pansage, de guêtres pour les cours de CSO (à partir de galop 2), de cloche (taille L) et d'un couvre rein pour les séances hivernales.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du manège Pierre Perbos. L'accès est interdit aux chiens même tenus en laisse, aux trottinettes et aux vélos.

Attention : La vaccination antitétanique est fortement recommandée pour la pratique de l'équitation.

Permanence : le samedi de 14h00 à 17h00 ainsi que le soir en semaine sur rendez-vous.

Accès

Manège Pierre Perbos

212/214, rue Galliéni, 92100 Boulogne-Billancourt

Parc Rothschild

Accès par le Boulevard Anatole France au croisement du quai du 4 septembre (face à l'arrêt de bus 241, passage de l'Avre)

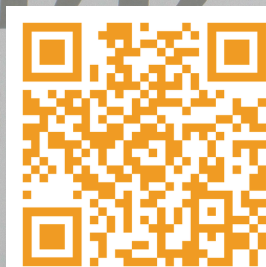
ACBB OMNISPORTS

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-Ball, Canoë-Kayak, Cyclisme & Cyclotourisme, Danses Sportives, Équitation, Escrime, Esport, Fitness & Yoga, Football, Gymnastique, Handball, Hockey, Judo & D.A, Karaté, Musculation Wellness, Natation, Pêches Sportives, Pétanque, Plongée sous-marine, Poney, Rugby, Savate - Boxe Française, Semi-Marathon, Sport Boules, Tennis de Table, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-Ball.



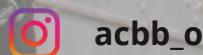
80 Rue du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr
www.acbb.fr

ÉQUITATION



A PARTIR DE 13 ANS

**ATHLÉTIC CLUB BOULOGNE-BILLANCOURT
2025-2026**



ÉQUITATION



Cotisation et paiement

	Bouonnais	Non Bouonnais
Droit d'entrée (1er année)	100€	200€
Licence fédérale obligatoire, à régler dès l'inscription : 29€ (-18ans) et 40€ (+18ans)		
Participation retraite des chevaux obligatoire	30€	
Cotisation annuelle payable chaque année - obligatoire	150€	200€
Forfait annuel 1h (1 fois par semaine - jour et heure fixe)		
Forfait annuel*		
1er forfait	1 102€	1 154€
2eme forfait	800€	835€
Forfait annuel 1h30 (1 fois par semaine - jour et heure fixe)		
Forfait annuel*		
1er forfait	1 375€	1 416€
2eme forfait	991€	1 028€
Carte 10h** - Valable pendant la saison sportive		
En complément d'un forfait	260€	280€
Sans forfait***	350€	380€
Cours unitaire		
Heure d'essai (valable 1 fois)		40€
1h		60€
1h30 de cours		60€
Ticket Horaire		40€
1h de cours en reprise		60€
1h30 de cours en reprise		60€
Cours particulier***		70€
COURS COMPÉTITION AMATEUR = nous consulter		

*Règlement possible en 3 fois sans frais. Au-delà nous consulter.

**La carte de 10h permet de monter dans la reprise de son choix, dans la limite des places disponibles en reprises. Inscription 48h à l'avance minimum.

*** Être adhérent à l'association.

Informations importantes :

Pour régler la cotisation, chèques et espèces sont acceptés.

Les chèques ANCV, ANCV Connect, Labaz, Pass+, Coupon Sport sont aussi acceptés.

Aucune inscription ne sera acceptée sans l'intégralité du dossier - encaissement à partir de septembre.

La section ne s'engage à aucun remboursement de cotisation en cours d'année.

Le lundi 1er septembre 2025

Reprise Programme

- Reprises hebdomadaires.
- Animation et perfectionnements à thèmes les dimanches.
- Stages de perfectionnement durant les vacances scolaires.
- Passage des examens fédéraux.

Modalités d'inscription

- **Lors de la 1ère inscription** : le droit d'entrée (uniquement la 1ère année), cotisation annuelle, licence fédérale et forfait annuel.
- **Pour réserver sa place en juin pour la rentrée** : paiement obligatoire des frais d'inscription (droits d'entrée si 1ère inscription + cotisation annuelle + licence) et des frais d'instruction (forfait, cartes, etc) dans leur intégralité dès l'inscription.
- **Un étalement des paiements** est possible, demandez-le lors du règlement.
- **En cas d'inscription en cours d'année** : le droit d'entrée, la cotisation annuelle et la licence fédérale sont dus en totalité. Le forfait sera dû au prorata du nombre effectif de reprises.
- Un justificatif de domicile.

• Cours limités à 8 cavaliers et 6 en débutant

Les cours sont maintenus durant les vacances scolaires avec un planning aménagé. En cas de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas l'utilisation des carrières et/ou du manège, l'ACBB se réserve le droit de réaménager ce planning afin d'assurer la sécurité des chevaux et cavaliers et de pratiquer des cours théoriques.

• Cas particulier de l'équipe compétition CSO Amateur

L'inscription en compétition CSO Amateur est soumise à la validation du coach et du Bureau.

Les cavaliers membres de l'équipe compétition s'engagent à contribuer à la vie du club, à l'organisation des concours.

Cours et Compétition



contact@acbb-equitation.com



www.acbb-equitation.ffe.com

Contacts